

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 16 juillet de l'An Deux Mille Vingt à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 10/07/2020, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, STEFANUTTI Isabelle, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, MANNEVEAU Julie, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, LAOUENAN-LE LEC Françoise, POULMARC'H Bertrand, DREANO Christelle, GUILLEMOT André, CLEMENT Isabelle, JAFFRY Bernard, TANGUY Christine, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Secrétaire de séance : Marc RAHER

### Délibération N° DE 51-2020

#### Objet : Mise à jour du tableau des emplois

Par délibération du 28 mai 2015, le conseil communautaire a acté la mise en place d'un tableau des emplois en lieu et place du tableau des effectifs existant préalablement.

Ce tableau des emplois est, dorénavant, calé sur la base de l'organigramme.

Des évolutions ont été présentées aux instances et il est proposé de modifier le tableau des emplois de la manière suivante :

1-A la maison de la Petite Enfance

Transformation d'un poste d'agent d'accueil des enfants à temps non complet de 15h en un poste à temps complet

Grade minimum : Agent social – Grade maximum : Agent Social principal de 1<sup>ère</sup> classe

2- Direction des Ressources Humaines

Pour les postes de gestionnaires Emploi-Compétences-Recrutement-Formation, suppression du grade « d'assistant d'enseignement artistique ».

3- Autorisation de recruter des contractuels sur l'ensemble des postes permanents de la collectivité, étant précisé que ces recrutements interviendraient sous réserve qu'aucun fonctionnaire ne puisse être recruté dans les conditions prévues par la loi.

En fonction du niveau de recrutement (cadre d'emplois cible), de la nature des fonctions concernées, de l'expérience professionnelle antérieure des futurs remplaçants et de leur profil, l'autorité territoriale fixera le traitement du candidat dans les limites suivantes :

- Si l'agent a une expérience professionnelle reconnue pour les fonctions à exercer : le traitement sera limité à l'indice terminal du grade maxi correspondant à l'emploi concerné par le remplacement.
- en cas de moindre expérience pour les fonctions à exercer, le traitement sera limité à l'indice intermédiaire du grade maxi correspondant à l'emploi concerné par le remplacement.

- Si aucune expérience pour les fonctions à exercer n'est reconnue, le traitement sera limité au premier échelon du grade maxi correspondant à l'emploi concerné par le remplacement.

Le nouveau tableau des emplois se trouve en annexe.

**Vu l'avis de la Commission du personnel du 22/06/2020,**

**Vu l'avis du Comité Technique du 22/06/2020,**

**Il est proposé :**

- **D'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1er septembre 2020,**
- **De dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.**

**Fait et délibéré le 16 juillet 2020**

**Le Président,  
Philippe AUDURIER**



## TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS au 01-09-2020

Article 34 de la loi du 26 janvier 1984

❶ poste pouvant être pourvu par **détachement sur un emploi fonctionnel** de : directeur général des services d'une commune de plus de 10 000 habitants, directeur général adjoint d'une commune de plus de 10 000 habitants. Précision : si le poste est pourvu dans le cadre du ❷, le détachement sur emploi fonctionnel ne peut s'effectuer.

❷ La délibération doit prévoir, dès la création de l'emploi, si celui-ci peut éventuellement être occupé par un non titulaire sur le fondement de l'article 3-3 (N.B. : un emploi permanent ne peut être réservé à un non titulaire ; les emplois permanents sont occupés par des fonctionnaires – article 34 de la loi n°84-53 du 26/01/84).

*Surligné en bleu : grade appelé à disparaître pour le poste indiqué afin de revenir à une logique de filière et de grade cohérents en fonction de la mission exercée.*

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire ART. 3-3 ❷	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Direction Générale	Directeur général des services ❶	Attaché	Attaché hors classe	Oui	1	0	TC
	Direction des services techniques ❶	Ingénieur ou Attaché	Ingénieur principal ou Attaché principal	Oui	1	0	TC
	Chargé de mission	Rédacteur	Attaché	Oui	1	0	TC

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire ART. 3-3	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Direction des Affaires Générales	Directeur	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC
	Chargé de mission Affaires Juridiques	Rédacteur	Attaché principal	Oui	0	1	TC
	Accueil	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	1 TC
	Archives	Adjoint administratif ou Adjoint technique	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe ou Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0.6	0.4	TC
	Agent d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
Système d'Information	Gestionnaire	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
Communication	Chargé de mission	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC
Mutualisation de services	Chargé de mission – secrétaire de mairie de Pouldergat	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC
Direction des Ressources Humaines	Directeur	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC
	Assistant social- com RH	Assistant socio-éducatif	Assistant socio-éducatif principal	Oui	0.8	0.2	TC
	Gestionnaire Emploi-Compétences-Recrutement-Formation	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	0	TC
	Chef de service Carrière-Paie	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
	Gestionnaire Carrière-Paie	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2.7	0.3	TC
	Référent personnel des écoles	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
	Gestionnaire Protection sociale et droit syndical	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1.8	0.2	TC
	Chef du service prévention	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
	Animateur en incendie	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
	Animateur en condition de travail	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
Formateur animateur sécurité	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	
Direction Finances-Marchés	Directeur	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC
	Gestionnaire Marchés	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe ou Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
	Chef de service Gestion comptable et financière	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0.9	0.1	TC
	Agents de gestion financière et comptable	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	3.6	0.4	TC
	Gestionnaire comptable et financière SPIC	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
Gestionnaire suivi et prospective financière	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire ART. 3-3	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Direction Maison de l'enfance	Directeur	Infirmier de classe normale	Infirmier de classe supérieur	Oui	1	0	TC
	Médecin			Oui	0.02	0	1 TNC 1h
	Secrétariat polyvalent	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0.8	0.2	TC
	Chef cuisinier	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	0.5	0.5	TC
	Responsable de salle – adjoint au directeur	Educateur jeunes enfants de 2 <sup>ème</sup> classe	Educateur jeunes enfants de classe exceptionnelle	Oui	0.9	0.1	TC
	Responsable de salle	Educateur jeunes enfants de 2 <sup>ème</sup> classe	Educateur jeunes enfants de classe exceptionnelle	Oui	2.37	0.63	3 TC
	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Auxiliaire de puériculture principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	5.29	1.51	6 TC 1 TNC 28h
	Agent social	Agent social	Agent social principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2.8	0.89	3 TC 1 TNC 12h 1 TNC 15h
	Responsable RAM	Agent social	Educateur jeunes enfants principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
Agent d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	
Service Jeunesse	Chef de service	Rédacteur ou animateur	Attaché principal ou animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
	Structure Information Jeunesse	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
Direction Stade Aquatique	Directeur	Educateur des APS	Conseiller principal des APS	Oui	0	1	TC
	Chef d'équipe-chef de bassin piscine	Opérateur des APS	Educateur des APS principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0	1	TC
	Maître-nageur	Opérateur des APS	Educateur des APS principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0	6	TC
	Agent d'accueil	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0	2	TC
	Agent d'entretien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0	3	TC
	Gestionnaire technique	Adjoint technique	Agent de maîtrise	Oui	0	2	TC
Direction Aménagement et Développement	Directeur	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC
	Secrétariat polyvalent	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0.8	0.2	TC
	Chargé de mission développement durable	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0.8	0.2	TC
	Chargé de mission développement économique et touristique	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
	Conseiller en insertion	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
	Billetterie SNCF	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
	Chef du service Habitat	Rédacteur	Attaché principal	Oui	1	0	TC

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire ART. 3-3	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL	
Direction des services techniques	Secrétariat – Accueil	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	1	TC	
	Gestionnaire entretien bâti	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	
	Chef d'équipe Espaces Verts et Naturels	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	1	0	TC	
	Agent d'Espaces Verts et Naturels	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	0	TC	
Direction Déchets et Propreté urbaine	Directeur	Technicien	Ingénieur principal	Oui	1	0	TC	
	Chef de service Propreté Urbaine	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	
	Agent d'entretien-Balayeurs	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	12	0	TC	
	Chauffeur balayeuses	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	0	TC	
	Chef de service déchets	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	
	Chauffeur Bennes	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	3	0	TC	
	Chauffeur Rippeur	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	3	0	TC	
	Rippeur	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	3	0	TC	
	Chauffeurs grutier	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	2	0	TC	
	Gardien de déchetterie	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	3	0	TC	
	Agent polyvalent	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	4	0	TC	
	Gestionnaire administration-facturation	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	
	Direction Voirie	Directeur	Technicien	Ingénieur principal	Oui	1	0	TC
		Chargé d'Etudes	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
SIG-Dessinateur		Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	0	1	TC	
Contrôleur de travaux		Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	
Chef de service Régie Voirie		Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC	
Chef d'équipe maçonnerie		Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	1	0	TC	
Maçon polyvalent		Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	3	0	TC	
Chef d'équipe enrobés-point à temps		Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	1	0	TC	
Agent de voirie		Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe ou Agent de maîtrise principal	Oui	3	0	TC	
Chef d'équipe signalisation		Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	1	0	TC	
Agent polyvalent signalisation		Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe ou Agent de maîtrise principal	Oui	2	0	TC	
Agent polyvalent épareuse		Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	2	0	TC	
Service Garage		Chef de service	Adjoint technique	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Oui	1	0	TC
	Chef d'équipe	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	Oui	1	0	TC	
	Mécanicien	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe ou Agent de maîtrise principal	Oui	3	0	TC	

Envoyé en préfecture le 20/07/2020

Reçu en préfecture le 20/07/2020

Affiché le

ID : 029-242900645-20200716-DE\_51\_2020-DE

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	Classif. Emplois selon convention collective	Possible pourvoir l'emploi par un non titulaire ART. 3-3 e	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Direction eau et assainissement	Directeur	Technicien	Ingénieur principal	7	Oui	1	0	TC
	Chargé de mission	Ingénieur	Ingénieur principal		SPIC – recrutement en contrat de droit privé	1	0	TC
	Chef de service Exploitation-Réseaux	Agent de maîtrise	Technicien principal de 1ère classe	5		1	0	TC
	Responsable de production	Agent de maîtrise	Technicien principal de 1ère classe	4		1	0	TC
	Chef d'équipe production	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	3		1	0	TC
	Agent de production et maintenance	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	3		2	0	TC
	Chef d'équipe eaux usées	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	4		0	1	TC
	Agents travaux réseau eau usée	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	2		2	0	TC
	Agents d'intervention hydrocurage	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	2		5	0	TC
	Chef d'équipe eau potable	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	4		1	0	TC
	Agents travaux réseau eau potable	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe ou agent de maîtrise	2		7		TC
	Chef d'équipe SPANC	Adjoint technique principal de 2ème classe	Technicien principal de 1ère classe	4		1	0	TC
	Contrôle branchement assainissement	Adjoint technique ou Adjoint administratif	Agent de maîtrise principal ou Adjoint administratif principal de 1ère classe	3		1	0	TC
	Responsable études et travaux	Adjoint technique	Technicien principal de 1ère classe	5		1	0	TC
	Chargé d'études et de projets	Agent de maîtrise	Technicien principal de 1ère classe	5		1	0	TC
	Contrôleur de travaux	Adjoint technique	Technicien principal de 1ère classe	4		0	1	TC
	Chef de service Administration	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	5		0	1	TC
Gestion administrative	Adjoint administratif de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	3	1.8		0.2	TC	

## TABLEAU DES EMPLOIS NON-PERMANENTS

SERVICE	LIBELLE EMPLOI	CADRE D'EMPLOI	Possibilité de pourvoir l'emploi par un non titulaire	POSTES EXISTANTS	DUREE	POSTES POURVUS	POSTES VACANTS	DUREE TEMPS DE TRAVAIL
Direction des Affaires Générales	Apprenti secrétariat	Bac + 2 Licence professionnelle	Oui	1		1	0	TC
Direction Maison de l'enfance	Apprenti auxiliaire de puériculture	Formation auxiliaire de puériculture	Oui	1		0	1	TC
Direction Déchets et Propreté urbaine	Propreté urbaine : agent d'entretien-balayeur	Contrat aidé	Oui	1		0	1	TC
	Distribution des sacs dans les quartiers	Adjoint administratif	Oui	1	6 à 7 semaines / an			TC
	Agent polyvalent propreté et déchets	Adjoint technique	Oui	12	Durée des vacances scolaires			TC
Direction Voirie	Apprenti ingénieur	Bac + 5	Oui	1		0	1	TC
	Apprenti maçon ou réseau-voirie	CAP, BEP ou Bac professionnel	Oui	1		1	0	TC
	Maçon-polyvalent ou agent réseau-voirie	Contrat aidé	Oui	1		0	1	TC
Service Garage	Apprenti mécanicien	CAP, BEP ou Bac professionnel	Oui	1		0	1	TC
Direction eau et assainissement	Apprenti plombier	CAP, BEP ou Bac professionnel	Oui	1		0	1	TC
	Apprenti électromécanicien	Bac professionnel, Bac + 2 Licence professionnelle	Oui	1		0	1	TC